l'industrie lainière, exportés pendant les neuf premiers mois des années 1885, 1886 et 1887 :

	1885 kil.	1886 kil.	1887 kil.
Laines en masse entièrem. dégraissées et épurées.	63.400	250.500	63.881
Laines en suint ou lavées.	11.229.400	13.575.000	12.811.000
Laines peignées et cardées	5.738.400	5 754.500	1.164.485
Déchets (bourre entière)	8.885.100	11.681 600	13 139.282
Laniées et tonitisées	1.197.000	839.100	413.089
Fils de laine, simples, écrus, blanchis	1.034.126	860.297	789 889
Fils de laine teints	629.229	583.294	720.674
Fils retors, écrus ou blanchis.	1.262 649	1.910 178	1.372.383
Fils teints	715.508	513.962	829.405
Couvertures.	273.181	423.481	358.136
Tapis	185.876	183.430	245.115
Tissus mérinos.	9.759 757	3.316.596	1.937 272
Draps.	5 525.228	8.190 503	8.063 076
Etoffes diverses.	6.171.363	6.356 832	8.162.758
Ameublements.	199 187	186.031	204.075
Bonneterie	581 943	824.013	831.386
Etoffes mélangées.	3.976 828	3.070.337	2.571 660
Etoffes pour ameublements	56.292	191 338	184.143
Confect. p'hommes.	1.280.502	1.754.330	1.522 394
Confect. p'femmes.	359.253	374.445	598.256

Laines

ANVERS, 27 décembre.

Il a été traité 57 balles de laine de La Plata, suint.

LE HAVRE, 27 décembre.

Il a été traité 22 balles de laine de Montevideo, suint, à fr. 175 les 100 kil.

MARSEILLE, 24 décembre.

On a vendu 100 balles de laine Georgie B, deuxième tonte, à fr. 120.

Marchés anglais

BRADFORD, 24 décembre.

Laines. — Le marché reste ferme avec un ton animé et confiant. Mais il ne s'est pas produit d'amélioration dans les prix de la matière première. La demande se porte moins sur les genres communs et s'adresse plutôt aux qualités fines. Les croisés tendent à hausser. Les laines d'Australie, autant mérinos que croisés, restent à peu près aux mêmes prix, et la demande n'est pas très active. Les mohairs sont toujours très fermes avec une tendance à hausser.

Fils. — La situation dans cette branche est certainement plus saine. Il s'est fait peut être un peu moins d'affaires à cause de l'approche des fêtes de Noël, mais les ordres parviennent encore en nombre sur le marché et pour tous les genres. Peut être les qualités à trame pour l'Allemagne sont les principalement recherchés, les retors sont calmes en comparaison, on signale quelques bons ordres en fils à bonneterie pour Berlin. Les filateurs de laines cardées, bien qu'ils aient moins de commissions, tiennent leurs prix en hausse, et cette hausse quoique se faisant graduellement, devient assez général, il n'y a pas à se le dissimuler.

Les fils mohairs restent très demandés, mais l'avance sur les prix a un peu arrêté les transactions.

Les filateurs de laines d'Australie se plaignent de ce qu'ils ne peuvent pas obtenir des prix en rapport avec la matière brute.

Tissus. — Les fabricants sont, en général, mieux pourvus de commissions et il y a relativement peu de métiers qui chôment. Mais quelques uns de ces ordres ont été pris aux plus bas cours et les acheteurs mettent beaucoup de réserve pour payer la hausse. Dans la fabrique produisant les étoffes pour confections il y a augmentation en articles lustrés.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L'incendie de mardi soir. — Un incendie s'est déclaré, mardi soir, vers dix heures, dans le grenier de la maison occupée par M. Toulet, marchand d'articles pour fumeurs, Grand-Rue.

En quelques minutes, le feu avait atteint le grenier de la maison voisine, celle de M. Bernard fils, et il était à craindre qu'en raison de la violence avec laquelle les flammes se propageaient, on n'eût à déplorer un réel sinistre.

La pompe à vapeur arriva bientôt et son effet fut presque immédiat. Bientôt, grâce à elle, une épaisse fumée noire remplaça les flammes qui déjà léchaient le pignon de la chapellerie Petit, et le danger était conjuré.

Il fallut néanmoins pomper bien longtemps, pendant une heure, au moins, et, de ce fait, les dégâts occasionnés par l'eau sont très importants, tant chez M. Toulet, où planchers et plafond sont traversés, troués en maints endroits, que chez M. Bernard, où l'eau coulait du grenier jusque dans le magasin.

Les pièces de l'étage contenaient des meubles et des étoffes.

Chez M. Toulet, la grande partie des marchandises est détériorée.

Aux deux côtés, le mobilier est atteint, plus gravement toutefois chez M. Toulet.

Mais il est impossible, quant à présent, de chiffrer les pertes. Le premier moment de panique amène toujours trop de gaspillage pour que l'on ait pu établir ce compte exact.

M. Toulet était malade : on dut le transporter dans une maison voisine.

Un sapeur, M. Delattre, a été blessé légèrement à la main par un éclat de bois.

Nous avons remarqué la présence de MM. Julien Lagache, maire ; Pennel, Wattine, Vinchon, A. Harinckouck, Gilbert, Sayen, secrétaire de la mairie ; Barroyer, commissaire central ; Accolas, Desoutter, commissaires d'arrondissement.

M. Desoutter, commissaire du quartier Sainte-Elisabeth, arrivé d'hier seulement à Roubaix, s'occupait spécialement du service d'ordre, qui a été bien fait.

La cause n'a pu être fixée encore, néanmoins il paraît que la bonne de M. Toulet était allée au grenier, quelques instants avant que l'incendie se produisît.

Les tramways de Wattrelos et de Lannoy sont restés en souffrance sur la Grand'Place, leur passage ayant, comme on pense bien, été rendu impossible.

Nouveaux détails. — Les pertes, qui n'ont pu être évaluées mardi soir, se répartissent ainsi :

Les immeubles, qui appartiennent à M. Grimonprez-Bossut, rue Chanzy, ont subi des dégâts importants, notamment chez M. Toulet, où les plafonds sont enfoncés, la toiture réduite en cendres et les murailles fort abîmées.

Chez M. Bernard, le plafond des chambres du premier étage s'est effondré, l'eau s'est infiltrée et a coulé jusque dans le magasin.

Au dépôt de la compagnie Singer, une partie de la toiture a été brûlée, les plafonds ont été percés par l'eau.

Les trois maisons endommagées sont assurées, comme immeubles, pour 20,000 fr. chacune, à la compagnie le *Nord*.

M. Toulet estime ses pertes, consistant en marchandises, articles de fumeurs et engins d'électricité, à 40,000 francs. Il est assuré à la compagnie *l'Aigle*, pour 31,000 fr.

M. Bernard a des meubles détériorés, des tissus abîmés par l'eau, mais il ne peut encore faire une juste estimation des dégâts.

Au dépôt de la compagnie Singer, quelques machines à coudre sont rouillées.

Boulevard de Douai. — Une enquête vient d'être ordonnée concernant l'ouverture et la construction du Boulevard de Douai, entre le Boulevard de Paris et la rue de Barbieux.

Pendant quinze jours, du 27 décembre courant au 10 janvier prochain, le projet sera déposé au secrétariat de la Mairie, afin que les habitants puissent en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, les 11, 12 et 13 janvier 1888, de deux à trois heures du soir, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, M. Louis Pluquet, Maire de Croix, recevra les réclamations et les observations relatives à l'utilité publique du projet dont il s'agit.

Un journal de Paris, rendant compte du cinquième dîner de la Betterave et de l'audition musicale qui l'a suivie, parle de deux de nos jeunes concitoyens :

« Deux enfants de Roubaix, M. et Mlle Duhamel ont révélé un véritable talent sur le violon et le piano. »

La société chorale du Sacré-Cœur a très-bien interprété la messe de Bazin, dimanche dernier. MM. Carpentier et Lorthiois ont admirablement chanté les soli.

Tombola. — Voici la liste des numéros gagnants de la tombola qui a été tirée, dimanche, chez M. Léopold Jeanquir, au profit d'une famille nécessiteuse :

800—453—494—374—748—324—699—930—416—91—632—857—778—341—742—688—582—447.

Tout lot qui ne sera pas réclamé pour le 2 janvier, sera acquis au bénéfice de l'œuvre. Des remerciements sont dus aux chanteurs qui ont bien voulu prêter le concours de leur talent, et entre autres, à M. J. Matine, et à M. Toussaint, ainsi qu'à l'organisateur de l'œuvre, M. C. Leclercq.

Les jours grandissent. — A partir de la Saint-Thomas (21 décembre), les jours commencent à s'allonger. Voici ce que disent, à ce sujet, les vieux proverbes :

Les jours s'allongent à St-Thomas,
Du saut d'un chat
A Noël.
Du saut d'un baudet :
Le vingt-neuf,
Du saut d'un Bœuf :
Au nouvel an,
D'un pas de sergent.

Mouvement du canal de Roubaix. — Bateaux arrivés : *Palme*, sable, venant de Arques ; *La tranquillité*, sable, id., Arques ; *Volonté de Dieu*, houille, id., Violaines ; *Don de Dieu*, houille, Violaines ; *Les 9 Frères*, houille, id., Beuvry ; *Tabarka*, sable, id., Raches ; *La Flore*, orge, id., Dunkerque ; *Le Messager*, pulpes, id., Staegue ; *Gustave*, houille, id., Beuvry ; *Idée*, houille, id., Beuvry ; *Désiré*, houille, id., Beuvry.

Cartes de visites pour nouvel an, ivoire, bristol deuil, imprimerie du *Journal de Roubaix* voir prix 4e page.

Afin d'éviter tout dérangement aux abonnés ou lecteurs éloignés, nous remettons, aux porteurs du *Journal de Roubaix*, des bons de commande qu'on est prié de remplir. Les mêmes porteurs déposeront les cartes de visites chez les personnes qui les auront commandées.

Grand est le nombre des personnes qui souffrent des maux de tête, surtout après les repas; ces affections indiquent presque toujours que l'estomac et le foie ne fonctionnent plus régulièrement. On évite ces souffrances, souvent intolérables, en faisant usage des Pilules Suisses. Elles facilitent la digestion et rétablissent les fonctions normales.
16204d

TOURCOING

Un accident de voiture assez sérieux s'est produit, mardi après-midi, rue du Château. Deux chevaux attelés à un camion, appartenant à M. Jules Lefebvre, négociant en vin, avaient pris le mors aux dents. Le domestique, Hector Huwaert, impuissant à les maîtriser, se jeta au bas du siège, mais le malheureux s'abattit sur le sol et la tête alla porter contre la bordure du trottoir. On le releva blessé assez grièvement : le sang sortait de l'oreille, ce qui fait craindre des lésions internes.

Après avoir reçu les premiers soins de M. le docteur Dewyn, Huwaert fut transporté à son domicile.

Un accident causé par la gelée s'est produit lundi matin. J.-B. Leman, ouvrier teinturier, âgé de 68 ans, demeurant sentier Montagne, a fait une chûte en se rendant à son travail et s'est fracturé la jambe.

Plainte a été portée par M. Pierre Charbonel, cabaretier, rue St-Blaise, contre un sieur Henri Hubant, peintre, qui, après avoir bu plus que de raison, s'amusait à briser les vitres de l'estaminet. Qui casse les verres, les paie ! Hubant l'apprendra à son détriment.

Deux ventes publiques de laines auront lieu demain, jeudi 29 decembre, à la salle des ventes, rue Neuve de Roubaix, à 3 h. et 3 h. 1/2 de l'après-midi La première comprend 9,000 kil. laine peignée et l'autre 9 balles laine d'Australie, plus ou moins avariées d'eau de mer.

Vol mystérieux au Blanc-Seau. — En juin dernier, M. L. Delespaul, cultivateur, constatait la disparition d'une somme de 300 fr. Il n'avait pas cru alors devoir en aviser la police. Tout récemment il ouvrait un coffre placé au grenier dans lequel étaient déposés des bijoux et quelques pièces de monnaie anciennes. Quelle ne fut pas sa stupeur en constatant la disparition de ces bijoux dont quelques-uns étaient de valeur.

M. Delespaul s'est décidé à déposer une plainte, entre les mains de M. le commissaire de police du 1er arrondissement, qui a ouvert immédiatement une enquête. L'importance du vol est d'environ 1100 fr. dont 300 fr. en numéraire et 800 fr. en bijoux et monnaies anciennes; il est probable que les bijoux ont été enlevés à la même époque que l'argent, M. Delespaul n'avait pas ouvert le coffre qui les contenait depuis très longtemps déjà.

Croix Rouge. — *Il est question d'une affaire* de coups et blessures assez grave. Un soldat en congé aurait porté des coups de couteau à une autre personne, sans motif et sans provocation. Une enquête est ouverte.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition,) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

LILLE

Le drame de la rue d'Inkermann. — On se souvient, qu'il y a une quinzaine de jours, un cocher, nommé Arsène Bonvel, s'est tiré un coup de revolver dans un cabaret borgne de la rue d'Inkermann, après avoir fait subir le même traitement à sa maîtresse, sur la prière de celle-ci. Le cocher expira dans la soirée. Quant à la jeune fille Augèle Lesage, dont, depuis, on considérait l'état comme très grave, elle était, depuis ce temps, en traitement à l'hôpital Sainte-Eugénie.

Nous apprenons que cette jeune fille est complètement rétablie et qu'elle sortira aujourd'hui de l'hôpital. Il faut espérer que cette terrible aventure l'aura corrigée et rendue plus sérieuse pour l'avenir.

CONCERTS ET SPECTACLES

Grand-Théâtre. — *Le drame des Charmettes.* — Dans le Céleste-Empire, les mandarins, qui sont gens pratiques, en usent, dit-on, avec leur médecin ordinaire d'une façon extrêmement intelligente.

Ils lui servent annuellement une certaine rente — laquelle est suspendue en cas de maladie. En outre, si le mandarin atteint sa soixante-quinzième année, il alloue une forte gratification à son docteur.

Il double cette gratification, si sa vie se prolonge encore dix ans. Enfin, quand il meurt, le médecin ne reçoit absolument aucun legs, aucune pension.

Cette façon d'opérer n'aurait pas été du goût du docteur Rodolphe Boncœur, le héros du *Drame des Charmettes* que le Grand-Théâtre nous a donné lundi. Ce Rodolphe est une manière d'Antony. Né d'une faute, il est haineux et sombre; mais il n'est pas seulement fatal comme son célèbre devancier; il est, de plus, *fortement canaille*. Aussi le public éprouve-t-il un véritable soulagement quand il voit apparaître la bonne figure et les aiguillettes blanches de Pandore. Si le brave gendarme modifiait la vieille formule des Exempts du Roi et s'écriait : « De par le Public, vous êtes mon prisonnier, » il aurait vraisemblablement un fier succès.

Mais revenons au *Drame des Charmettes*. Cette œuvre, qui a été représentée, il y a quelques semaines, à Paris avec succès, est due à un jeune dramaturge, M. Henri Demesse, qui a trouvé son sujet en suivant les expériences d'hypnotisme du docteur Charcot.

Il est assurément très regrettable que le roman et le théâtre aient initié le grand public à ces dangereuses expériences, mais ce résultat était inévitable du moment que M. Charcot recevait tout le monde à son cours. Il y a des questions médicales qui demandent le huis-clos.

En somme, M. H. Demesse a fait son métier de dramaturge. Romans, journaux, gravures, tout lui parlait des phénomènes de l'hypnotisme. Il a trouvé là un sujet original et neuf et il s'en est emparé.

M. H. Demesse a donc imaginé un jeune médecin dévoré d'ambition et extrêmement peu scrupuleux, qui a résolu de parvenir à tout prix. Le docteur Rodolphe est le fils naturel d'un opulent propriétaire, le baron Raynard, qu'il a pour client, sans connaître le triste secret de sa naissance. Rodolphe apprend, par une indiscrétion, que le baron l'a choisi pour légataire universel si Mme Raynard et son fils venaient à mourir. Il hypnotise la baronne et lui remet du poison en lui commandant de le donner à son mari. Mme Raynard obéit inconsciemment.

Je l'ai dit : Rodolphe ignore qu'il est le fils du baron. L'auteur n'a pas voulu nous montrer un parricide. De fait, Rodolphe en a déjà assez sur la conscience.

M. Raynard mort, la baronne arrêtée — la condamnation de celle-ci comportera, au moins, la mort civile — Rodolphe se débarrasse du fils en le faisant attirer dans un piège et croit enfin toucher le prix de ses crimes, mais la scène de l'hypnotisme a eu un témoin. Le médecin est dénoncé et arrêté. Il nous reste à espérer qu'il sera bien et dument condamné et qu'il n'obtiendra pas la moindre commutation de peine.

La scène de l'hypnotisme qui se passe la nuit dans la serre du château des Charmettes, résidence du baron Raynard, est le *clou* de la pièce. Elle est saisissante et dénote chez M. H. Demesse de réelles qualités dramatiques, mais la pièce ne se tient pas d'aplomb. Un maître, comme d'Ennery, aurait tiré de ce sujet un tout autre parti. M. Demesse a une allure personnelle, mais ses caractères ne sont pas suffisamment tracés et sa pièce est pleine de contradictions pour ne pas dire d'incohérences.

M. Ariste a sauvé le rôle odieux de Rodolphe qu'il a joué avec beaucoup de tact et d'autorité. Il a été rappelé à chaque acte. Mmes Decorce, Alizieu et Torrès, MM. Veuillet, Beauchamps, Alizieu l'ont très-bien secondé.

M. Veuillet, dans le rôle d'un riche fermier, a compris et rendu son personnage, avec beaucoup d'intelligence. Mme Decorce a joué la scène de la serre de la façon la plus dramatique.

George Douëssant.

Le concert donné, dimanche, par la Société l'*Alliance Chorale*, à ses Membres honoraires, en son local du *Beau Jardin*, rue St-Georges, a pleinement réussi.

La section a très bien exécuté les chœurs : *En Marche* et *Sous la Feuillée*, sous la direction de son nouveau et habile chef, M. Emile Alençon.

Nous devons mentionner tout spécialement, M. Richard De Boeve, baryton, qui a bien phrasé, le grand air d'*Hérodiade*, de Massenet et le *Vallon*, de Gounod. Ces morceaux lui ont valu les bravos et bis répétés de toute la salle, et il a encore chanté le *Sancta Maria*, de Faure et *Nuit d'Etoile*, de Widor.

Citons aussi M. Debcot, basse, qui a dit plusieurs morceaux avec goût, et MM. Mombel, Vercruysse, Watrelot qui se sont tous fait vivement applaudir.

La partie comique était confiée à MM. Pierre et Levaux, dont les chansonnettes ont provoqué un fou rire.

En somme, soirée charmante, due à l'initiative de M. Gustave Leclercq. Elle s'est terminée par un bal des plus animés, qui s'est prolongé fort avant dans la nuit.

PETITE CORRESPONDANCE

A M. H. F... lecteur assidu de la petite édition. — Votre lettre n'est pas suffisamment explicite et ne nous donne pas de détails assez précis. Et d'abord, quel âge avez-vous? Etes-vous certain que votre grand père a opté pour la France? Vous nous dites que votre père était belge de naissance; il avait donc opté pour la Belgique, puisque, d'après ce que vous croyez, son père aurait opté pour la nationalité française.

Fixez-nous sur ces différents points et nous vous répondrons.

NORD

Nominations de juges de paix. — Sont nommés juges de paix : M. Vimy, M. Peltier, suppléant en remplacement de M. Brabant admis à la retraite à Audruick, M. Sauvage en remplacement de M. Mitenne, suppléant du canton ouest de Cambrai, M. Christian licencié-avoué, suppléant du canton d'Auxi-le-Château, M. Fonfaye-La Prodie, notaire, en remplacement de M. Pétain, démissionnaire.

Dunkerque. — On annonce la mort subite de M. Em. Dufau, ancien préposé en chef de l'octroi de Dunkerque.

L'honorable M. Dufau avait été très violemment attaqué, la semaine dernière, dans le journal radical, le *Phare*.

Vendredi, il portait lui-même à notre confrère de la *Flandre*, la réponse très *digne* qu'il avait adressée au *Phare*.

Il paraissait très surexcité, dit la *Flandre*, mais rien ne faisait prévoir que cette surexcitation amènerait un semblable dénouement.

M. Dufau était rentré chez lui à 10 heures du soir.

Il passa quelques minutes en famille; sa fille, Mme Sipra, était venue d'Estaires en visite de fin d'année.

M. Dufau se plaignit d'un certain malaise et se coucha. Sa famille resta près de lui jusqu'à trois heures du matin.

A ce moment, il déclara qu'il se sentait mieux et invita tout le monde à se retirer.

Ce matin, à 6 heures, Mme Sipra se rendit dans sa chambre pour prendre de ses nouvelles. Elle le trouva mort.

M. le docteur Durian mandé, n'a pu que constater le décès qu'il attribue à une suffocation.

Le défunt était âgé de 60 ans.

M. Dufau laisse deux jeunes enfants.

La société d'agriculture de Dunkerque, appréciant ses qualités spéciales, se l'était attaché en qualité de secrétaire archiviste.

« Nos lecteurs qui connaissait la verdeur de tempérament du défunt, seront aussi douloureusement surpris que nous, dit la *Flandre*, de cette fin si inattendue et si soudaine. »

Un drame en mer. — Mardi matin, M. Auguste Blondel, pilote du port de Calais, fut informé qu'un navire se trouvait en détresse à environ deux milles au large. Quoique la mer fut très houleuse et que la brise soufflât du sud-est, ce courageux marin se mit aussitôt à la recherche du navire en détresse : bientôt il l'aperçut au nord-est du port de Calais portant le pavillon en berne au grand mât. M. Blondel s'embarqua avec un de ses matelots pour se porter au secours du navire en péril.

Il était temps : déjà l'équipage était prêt d'abandonner le navire ; une embarcation avait été mise à la mer et les matelots cherchaient à gagner la terre. Quelques paroles de M. Blondel rendirent l'espoir à ces braves et bientôt le courageux pilote réussit à ramener le navire dans le port de Calais. C'est le *Henri-Adrien*, du port de Saint-Vast, capitaine Rocque, venant de Dunkerque à destination de Brest.

Assassinat à Millam. — Un crime affreux vient d'être commis à Millam, près de Watten. Mardi matin, vers 7 heures, un vieillard de 65 ans, David Helbynck, a été trouvé mort sur un tas de fumier, dans la cour de sa ferme. Le malheureux avait l'œil gauche et le menton enlevés; il portait, en outre, une profonde blessure à la tempe. Un voisin du vieillard a été arrêté comme l'auteur présumé du crime. Cet individu est un sieur B..., âgé de 40 ans, père de quatre enfants.

Le parquet de Dunkerque a fait une descente sur les lieux.

Wattignies. — Mardi a été célébré, dans l'église de cette commune, le mariage de M. Pierre Passerieux, capitaine adjudant-major au 43e régiment d'infanterie, avec Mme veuve Théodore Dhaine, fille de M. Hocedez.

Le général Frélaut et le colonel de Ricouart d'Herouville étaient les témoins du marié ; un grand nombre d'officiers assistaient également à la cérémonie.

Vol dans une mairie. — Samedi, un malfaiteur s'est introduit dans la mairie de Gommegnies, en fracturant les portes, et a volé les registres de l'état-civil. Le parquet d'Avesnes, prévenu par dépêche du maire, s'est transporté sur les lieux, lundi, accompagné de M. le juge d'instruction. De nombreux témoins ont été entendus par les magistrats.

PAS-DE-CALAIS

Incendie à Bully-Grenay. — Dans la nuit de lundi à mardi, vers minuit, un violent incendie s'est déclaré dans l'importante savonnerie Petit, à Bully-Grenay.

Malgré les efforts des pompiers de Bully et ceux des ouvriers des mines de Bethune, l'incendie a entièrement détruit la savonnerie : les dégâts atteignent 20.000 fr. Il y a assurance.

BELGIQUE

Sénat. — Le projet modifiant la loi communale et provinciale n'a pas suscité grande opposition à gauche.

Un amendement de M. Lammens tendant à empêcher les magistrats de se compromettre irrémédiablement dans les agitations électorales est ajourné.

Les grèves. — *A La Louvière.* — 250 ouvriers des charbonnages du Sars-Longchamps ont refusé de descendre hier matin.

Ils demandent aujourd'hui, que le charbonnage désigne des hommes salarié par lui pour préparer le bois, besogne qui leur incombait après le travail du soir.

A Gilly. — Les ouvriers du puits Saint-Bernard, des Houillières-Unies, se sont présentés samedi au charbonnage ; mais, comme ils maintenaient leurs conditions et que la direction ne voulait pas céder, ils ont refusé de travailler et sont retournés chez eux.

Les grévistes — au nombre de 400 environ — sont très calmes.

Heyst. — Heyst, la coquette station balnéaire belge, qui attire, chaque année, une nombreuse colonie roubaisienne, est en train de se transformer.

Il y a 25 ans, Heyst qui servait d'atterrissement à quelques bateaux de pêche, ne se composait que de quelques pauvres cabanes éparpillées dans les dunes. Grâce à sa situation pittoresque, à l'air sain qu'on y respire et à la tranquillité qu'elle offre aux nombreuses familles qui y viennent en villégiature, Heyst gagne, d'année en année, en importance.

Une Société puissante y construit, en ce moment, une quarantaine de jolis villas, en face de la digue et le long des boulevards, que l'Etat ne tardera pas à paver. Sous peu, on mettra la main à l'œuvre pour la construction d'un chemin de fer vicinal qui partira de la gare, traversera les dunes si pittoresques, passera par Knock, Westcappelle pour aboutir à la frontière de Hollande.

L'inauguration de cette ligne aura probablement lieu vers le commencement de juin prochain, et l'on annonce de grandes fêtes à cette occasion. A leur prochain retour, les habitués de Heyst auront la satisfaction d'y trouver achevée la nouvelle tour de la jolie église. Enfin, il se pourrait que cette charmante station balnéaire fût éclairée à l'électricité. Il se fait, dans ce sens, des démarches actives auprès d'un capitaliste, qui en affectionne le séjour et qui y possède des propriétés considérables.

Mort de froid. — Un ouvrier d'usine, qui se rendait lundi, à sa besogne, a découvert, à Gosselies, le cadavre d'un homme que le froid avait tué. Le malheureux, voulant rentrer chez lui, vers minuit, est tombé et, vaincu par l'ivresse, s'est endormi pour ne plus se réveiller. Il était âgé de 40 ans.

Noël chez les ouvriers de Bruxelles. — Lundi soir a eu lieu, à la *Maison des Ouvriers*, le tirage de la tombola organisée en faveur des enfants des membres. Dès la veille, un arbre de Noël, aux proportions colossales et garni de jouets et de bonbons, avait émerveillé les parents et leurs enfants.

Environ huit cents enfants ont participé au tirage, qui, commencé à six heures, n'a pu être clôturé qu'à 10 h. 1/2.

Crime à Gand. — Une tentative d'assassinat a été commise à Gand, dimanche après-midi. Rue de la Prairie habite, avec sa fille, M. Leyns, qui ayant reçu une carte-correspondance l'appelant à Ledeberg, s'y était rendu.

Pendant son absence, deux malfaiteurs se sont introduits dans sa demeure ; l'un d'eux avait sonné pour demander l'aumône. Ils se sont précipités sur la jeune fille et lui ont porté à la tête deux coups qui lui firent perdre connaissance.

Il l'ont ensuite garrottée et placée dans une armoire, puis ils ont essayé de fracturer le meuble où se trouvait l'argent, 150 fr. environ. N'ayant pu y réussir directement, ils l'ont renversé, et après avoir défoncé la paroi, ils ont pu enlever le pécule.

Dans la lutte, Mlle Leyns a heureusement réussi à égratigner l'un de ses agresseurs à la figure, ce qui le fera peut-être découvrir. La victime a pu donner des détails au sujet du signalement des deux voleurs.

ETAT-CIVIL. *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 27 décembre.* — Noël Troufaut, rue de l'Ommelet, impasse Vernet, 12. — Noël Vanneste, rue Philippe le-Bon, 36 — Noël Froment, rue Saint-Jean, 85. — Robert D'Halluin, rue de la Fosse aux-Chênes, 32 — Gabrielle Verdonck, rue des Arts, 238. — Jean-Baptiste Bien, rue Vaucanson, cour Beny, 5. — Oscar Lessaffre, rue Franklin, corr Deshonnets, 2. — Marie Deinoyer, rue de Flandre, 196. — *Mariage* — Jean-Baptiste Moreau, 35 ans, débourreur, rue de France, et Sidonie Wattecamps, 29 ans, couturière, rue de France. — *Déclarations de décès du 27 décembre* — Rufine Bourgeois, 73 ans, sans profession, Grande-Rue, 25 — Jeanne Gaberel, 3 mois, rue Colbert, 46. — Hortense Dewaeghenaere, 6 mois, rue des Fleurs, 53. — François Sibon, 60 ans, expéditeur, rue de l'Espérance, 37. — Constant Masclus, 54 ans, fileur, rue des Longues-Haies, pour E. Baas, 10.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 26 décembre.* — Noël et Paul Strat, jumeaux, au Blanc-Seau. — Noël Agache, rue Hauchard. — Marie Levecque, aux Phalempins. — Germaine Scampe, rue de Gand. — *Du 27 décembre* — Angèle Vantigeveldt, rue de la Croche. — Marie Terrier, à la Croix-Rouge. — Clovis Raqu 2, rue Sainte-Germaine. — *Mariages.* — Alexandre Semal, 31 ans, teinturier, et Virginie Baete, 31 ans, peigneuse — François Devaux, 21 ans, tapissier, et Marie Picavet, 21 ans, couturière. — *Déclarations de décès du 26 décembre.* — Marie Lammens, 5 mois, sentier du Jambon. — Eulalie Messican, 25 ans 11 mois, phqurière, rue Jolre. — *Du 27.* — Angélique Leveugle, 3 mois 6 jours, rue Delhaye. — Emile Nys, 33 ans, peintre, rue de la Croix-Rouge. — Alice Frenoy, 5 ans, rue de la Blanche-Porte.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille MORELLE-BOURGEOIS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Rufine-Adèle BOURGEOIS, veuve de M. Pierre MORELLE, décédée à Roubaix, le 26 décembre 1887, dans sa 73e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébré le mercredi 28 courant, à 8 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 4 heures 1/4, et aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le jeudi 29 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, 25-27.

Les amis et connaissances de la famille François SIBON qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur François-Dominique SIBON, emballeur-expéditeur, décoré de la médaille militaire, décédé à Roubaix, le 26 décembre 1887, à l'âge de 60 ans, sont priés de ce considérer le présent avis comme en tenant et de bien vouloir assister à ses funérailles, qui auront lieu le jeudi 29 courant, au Temple Evangélique, rue des Arts, à Roubaix. — Réunion à la maison mortuaire, rue de l'Espérance, 27, à 10 heures 1/2 précises.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église d'Hem, le mardi 3 janvier 1888 à 10 heures, pour le repos des âmes : de Mme Apolline-Désirée BOUILLET, épouse de Monsieur Henri TENEUL, décédée à Hem, le 5 janvier 1884, dans sa 51e année, et de Mademoiselle Julie-Sophie TENEUL, décédée à Hem, le 16 mai 1885, à l'âge de 21 ans, administrées des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

TRIBUNAUX

APPELS CORRECTIONNELS DE PARIS

L'affaire des décorations
Nouvelles révélations contre M. Wilson

La journée d'hier a été mauvaise pour M. Wilson.

Mme Ratazzi a mangé le morceau.

Je demande pardon à mes lecteurs d'employer ce style en cour d'assises, mais il est de circonstance avec les personnages en cause.

On se souvient certainement de la confrontation accidentée qui eut lieu entre M. Wilson et cette tripoteuse, dans le cabinet de M. le juge d'instruction Atthalin.

Après avoir accusé pendant toute la journée M. Wilson d'être son complice dans la vente des décorations, Mme Ratazzi, vers six heures du soir, s'était rétractée tout à coup en déclarant qu'elle l'avait chargé pour se tirer d'affaire.

Les anecdotes les plus étranges circulèrent alors au Palais.

Les uns racontaient que, pendant toute la durée de la confrontation, M. Wilson faisait discrètement, avec le pouce et l'index, le geste d'un homme qui compte de l'argent.

D'autres, plus précis, et en situation d'être extrêmement bien informés, ne se gênaient pas pour raconter l'histoire de la vitre. M. Wilson, affaissé dans un fauteuil, derrière M. Atthalin, le long de la fenêtre, soufflait sur les carreaux, puis d'un geste machinal, il essuyait la buée. Ce que ne voyait point M. Atthalin, c'est qu'il avait écrit *des chiffres : 5,000, puis 6,000, et Mme Ratazzi* parlait toujours. Enfin il écrivit le chiffre 20,000... et Mme Ratazzi se tut.

Pour moi, qui n'attache qu'une importance secondaire à la façon dont la chose s'est passée, j'imagine que les deux personnages n'ont pas eu beaucoup de peine à s'entendre.

M. Grévy était encore au pouvoir, et Mme Ratazzi, qui avait dû à sa discrétion de ne point faire sa prison pour l'affaire Michelin, avait parfaitement compris qu'elle avait eu tort de menacer, que le silence lui serait bien autrement profitable.

Mais aujourd'hui M. Grévy est déchu, M. Wilson ne sait jamais au juste s'il couchera dans son lit ou à Mazas. Mme Ratazzi a été condamnée à treize mois de prison, et elle subi actuellement la vieille condamnation de l'affaire Michelin.

Aussi, devant la Cour d'appel, s'est-elle décidée à se faire humble et toute petite en rejetant définitivement, et avec pièces à l'appui, la responsabilité de ses intrigues sur l'homme qui avait installé à l'Elysée le plus malpropre cabinet d'affaires de Paris.

Me de St-Auban, qui plaidait hier pour elle, a produit, non plus des affirmations, mais des lettres qui établissent à l'évidence que M. Wilson vendait la croix, de complicité avec le général d'Andlau, la femme Ratazzi et sans doute avec beaucoup d'autres; qu'il a fait décorer des gens pour de l'argent ou des souscriptions.

Un dossier, avec le nom et l'adresse du décoré, a été remis après lecture, par l'avocat, à M. le président Bresselles.

M. l'avocat-général Reynaud, représentant du ministère public à l'audience, a dû, dès hier soir, transmettre au Parlement ces pièces accablantes, dont la divulgation va nécessiter, après M. Atthalin, après M. Horteloup, après M. Vigneau, la nomination d'un cinquième magistrat-instructeur contre M. Wilson.

Cette fois, et quel que soit notre scepticisme après l'arrêt de non-lieu dont l'opinion publique reste encore indignée, il semble impossible que l'affaire soit étouffée, et cependant Mme Ratazzi n'a pas tout livré.

— Ma cliente, dit Me de Saint-Auban, garde une profonde reconnaissance à M. Wilson, pour le concours qu'il lui a prêté en faisant maintenir son mari, employé des postes, à la résidence de Paris. Aussi faira-t-elle les révélations bien autrement accablantes qu'elle pourrait faire contre M. Wilson. Elle ne dira que ce qui est indispensable à sa défense. »

Après les plaidoiries, sans portée, pour les complices Beyle et fille Véron, l'avocat général a demandé, dans son requisitoire, la confirmation de l'arrêt.

Le prononcé du jugement été remis à huitaine.

REVUE DES MODES

Paris, 27 décembre.

Le mot étrennes brille en lettres mirobolantes dans tous les étalages.

Il n'est plus question que d'étrennes, et toutes les jeunes cervelles rêvent de surprises éblouissantes.

Parmi les objets de coquetterie, combien sont tentants et convoités. Cette année, le bon est au premier rang des étrennes enviables.

On le fait en fourrure ou en plume. Rien de plus joli que ces boas en plumes d'autruche, qui ressemblent, en blanc, au beau mouton de Chine. C'est seyant au visage, douillet au cou, et cela fait un cadre charmant à la tête.

Jamais on n'a vu autant de boas de toutes sortes, riches et longs.

Seulement, on fera bien de ne pas porter son boa par tous les temps et en toute occasion. Il faut qu'il fasse vraiment froid pour s'envelopper le cou dans cette fourrure qui monte jusque par-dessus les oreilles.

On fait aux bébés de très jolies douillettes en faille française, de toutes les couleurs.

Elles boutonnent sur le côté gauche, en fermant par une sous-patte toute droite le long du devant de droite. La jupe est montée avec fronces au bas de la taille ; une cordelière passe au dessus des fronces et se noue sur le devant.

Avec cela, le chapeau *Diablotin*, dont les bords sont relevés sur le devant, comme le chapeau de Pandore.